

- Envoyer les liasses fiscales avec jedeclare.com

Banques commerciales

Banque de France

Avril 2010

■	5 bonnes raisons d'envoyer les liasses fiscales aux banques	3
■	Qui sont les partenaires de jedeclare.com dans le cadre des échanges bancaires ?	4
■	A quelles banques les liasses fiscales peuvent-elles être transmises ?	5
■	Envoyer la liasse fiscale vers la Banque de France	10
■	Mode opératoire jedeclare.com	12
■	Générer les liasses pour les banques avec la solution de l'éditeur :	
✓	AGIRIS	16
✓	AZUR CONCEPTION	17
✓	CADOR-DORAC	18
✓	CCMX	19
✓	CEGID	20
✓	COGILOG	21
✓	EBP	22
✓	EIC	23
✓	IBIZA SOFTWARE	24
✓	QUADRATUS	25
■	Rétribution lors de l'envoi des liasses	26
■	En savoir plus sur jedeclare.com	27



5 bonnes raisons d'envoyer les liasses fiscales aux banques

1. Les banques "notent" les clients selon les bilans transmis.
La ressaisie est source d'erreurs, la transmission papier source de délais ! Faites opter votre client pour la télétransmission de la liasse fiscale et **valorisez votre travail**.
2. Dans un monde de l'internet, l'image du cabinet est importante
La vôtre aussi : **soyez acteur** de la modernité et de la préservation de l'environnement.
3. **Anticipez** : les entreprises vont recevoir des lettres d'information de leur banque pour les inciter à utiliser jedeclare.com.
Vos clients seront déjà informés ! Par vous ...
4. **Aidez votre client** à remplir son obligation de communication du bilan, obligation incluse dans les conditions générales d'ouverture d'un compte professionnel même sans concours financier !
5. **Soyez efficace** : un mandat de quelques lignes (voir le modèle ci-après) et un clic dans votre logiciel, c'est fait !

A quelles banques peut-on envoyer les liasses fiscales du cabinet ?

Uniquement les banques avec lesquelles jedeclare.com a signé un accord de partenariat.



Qui sont les partenaires de jedeclare.com dans le cadre des échanges bancaires ?

- **Groupes bancaires ayant signé un accord de partenariat avec jedeclare.com (banques commerciales)**



- **Banque de France**



- **Editeurs partenaires jedeclare.com qui permettent de générer et d'envoyer des liasses vers les banques**



A quelles banques les liasses fiscales peuvent-elles être transmises ?

■ Groupe CREDIT MUTUEL

DENOMINATION SOCIALE	SIRET	CODE BANQUE	COUVERTURE GEOGRAPHIQUE
BCME - BANQUE COMMERCIALE POUR LE MARCHÉ DE L'ENTREPRISE (Groupe ARKEA) 1, allée Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon	37839891100347	18829	Couverture Nationale
BCMNE / BCMN - BANQUE DU CREDIT MUTUEL NORD EUROPE 4, place Richebè - 59800 Lille	40337175000015	13298	Dépts 02 - 08 - 51 - 59 - 60 - 62 - 80
BECM - BANQUE DE L'ECONOMIE, DU COMMERCE ET DE LA MONETIQUE 34, rue du Wacken - 67000 Strasbourg	30652214500037	11899	Couverture Nationale
CAMEFI BANQUE - CREDIT MUTUEL ENTREPRISE (Groupe ARKEA) 521, avenue du Prado - BP 36 - 13266 Marseille Cedex 08	43338333800020	14798	Couverture Nationale
CREDIT MUTUEL AGRICOLE RURAL PROVENCE LANGUEDOC 52, rue du 8 mai 1945 - 84300 Cavailon	39067018000020	15899	Dépts 04 - 13 - 30 - 84
CREDIT MUTUEL ANTILLES-GUYANE rue du Professeur Raymond Garcin - BP 920 - 97245 Fort-de-France Cedex	68203326100046	16159	Dépts 97-1 - 97-2 - 97-3
CREDIT MUTUEL CENTRE-EST EUROPE 34, rue du Wacken - BP 9 - 67913 Strasbourg Cedex	58850535400013	10278	Dépts 10 - 21 - 25 - 39 - 52 - 54 - 55 - 57 - 58 - 67 - 68 - 70 - 71 Nord - 88 - 89 - 90
CREDIT MUTUEL D'ANJOU 1, place Molière - BP 648 - 49006 Angers Cedex 01	33958247000029	15829	Dépt 49
CREDIT MUTUEL DAUPHINE-VIVARAIS 130-132, avenue Victor Hugo - BP 924 - 26009 Valence Cedex	31268215600012	15899	Dépts 07 - 26 - 38 Sud
CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE (Groupe ARKEA) 32, rue Mirabeau - Le Relecq-Kerhuon - 29808 Brest Cedex 9	77755584800038	15589	Dépts 22 - 29 - 35 - 56
CREDIT MUTUEL DE NORMANDIE 17, rue du 11 Novembre - 14052 Caen Cedex 4	47883493000016	15959	Dépts 14 - 27 - 76
CREDIT MUTUEL DU CENTRE Place de l'Europe - 105, rue du Faubourg Madeleine - 45920 Orléans Cedex 9	30648733100036	15459	Dépts 18 - 28 - 36 - 37 - 41 - 45
CREDIT MUTUEL DU SUD-EST 8-10, rue Rhin et Danube - CP 111 - 69266 Lyon Cedex 09	58850535400013	10278	Dépts 01 - 38 Nord - 42 - 43 - 69 - 71 Sud
CREDIT MUTUEL DU SUD-OUEST (Groupe ARKEA) Avenue Antoine Becquerel - 33608 Pessac Cedex	69182038500801	15589	Dépts 16 - 24 - 33
CREDIT MUTUEL ILE-DE-France 1, rue de la Tour des Dames - 75009 Paris	58850535400013	10278	Dépts 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95
CREDIT MUTUEL LOIRE-ATLANTIQUE - CENTRE-OUEST 46, rue du Port-Boyer - BP 92636 - 44326 Nantes Cedex 3	44261909400018	15749	Dépts 19 - 23 - 44 - 79 Nord - 86 - 87
CREDIT MUTUEL MAINE-ANJOU BASSE NORMANDIE 43, boulevard Volney - 53083 Laval Cedex 9	55665020800060	15489	Dépts 50 - 53 - 61 - 72
CREDIT MUTUEL MASSIF CENTRAL (Groupe ARKEA) 61, rue Blatin - BP 443 - 63012 Clermont-Ferrand Cedex 1	33227736700048	15589	Dépts 03 - 12 - 15 - 63
CREDIT MUTUEL MIDI - ATLANTIQUE 6, rue de la Tuilerie - BP 58 - 31132 Balma Cedex	58850535400013	10278	Dépts 09 - 31 - 32 - 40 - 46 - 47 - 64 - 65 - 81 - 82
CREDIT MUTUEL NORD EUROPE 4, place Richebè - BP 1009 - 59011 Lille Cedex	39386446700013	15629	Dépts 02 - 08 - 51 - 59 - 60 - 62 - 80
CREDIT MUTUEL OCEAN 34, rue Léandre Merlet - BP 17 - 85001 La Roche-sur-Yon Cedex 27	30704901500026	15519	Dépts 17 - 79 Sud - 85
CREDIT MUTUEL SAVOIE - MONT-BLANC 99, avenue de Genève - BP 564 - 74054 Annecy Cedex	58850535400013	10278	Dépts 73 - 74
CREDIT MUTUEL SUD EUROPE MEDITERRANEE 494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille Cedex 08	31268215600012	15899	Dépts 2A - 2B - 04 - 05 - 06 - 11 - 13 - 30 - 34 - 48 - 66 - 83 - 84



A quelles banques les liasses fiscales peuvent-elles être transmises ?

■ Groupe CREDIT AGRICOLE

DENOMINATION SOCIALE	SIRET	CODE BANQUE	COUVERTURE GEOGRAPHIQUE
BANQUE CHALUS 5, place de Jaude 63000 - Clermont-Ferrand	85520101800014	10188	Dépts 15 - 19 - 63
CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE 25, chemin des Trois Cyprès 13097 Aix-en-Provence Cedex 2	38197644802779	11306	Dépts 05 - 13 - 84
CREDIT AGRICOLE ATLANTIQUE VENDEE La Garde - route de Paris - 44949 NANTES Cedex 9	44024246900011	14706	Dépts 44 - 85
CREDIT AGRICOLE ALSACE - VOSGES 1, place de la Gare 67000 - Strasbourg	43764253100010	17206	Dépts 67 - 68 - 88
CREDIT AGRICOLE ANJOU ET DU MAINE 40, rue Prémartine - 72000 Le Mans	41499399800015	17906	Dépts 49 - 53 - 72
CREDIT AGRICOLE AQUITAINE 304, boulevard du Président Wilson - 33000 Bordeaux	43465124600010	13306	Dépts 33 - 40 - 47
CREDIT AGRICOLE CENTRE France 3, avenue de la Libération - 63000 Clermont-Ferrand	44520048800010	16806	Dépts 03 - 15 - 19 - 23 - 63
CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE 8, allée des collèges - 18920 Bourges Cedex 09	39882471400016	14806	Dépt 18-45
CREDIT AGRICOLE CENTRE OUEST 29, boulevard de Vanteaux - 87044 Limoges Cedex	39100745700016	19506	Dépts 36 - 87
CREDIT AGRICOLE CHARENTE - PERIGORD Rue d'Epagnac - 16800 Soyaux	77556972601040	12406	Dépts 16 - 24
CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES 12, boulevard Guillet-Maillet - 17100 Saintes	39935481000018	11706	Dépts 17 - 79
CREDIT AGRICOLE CORSE 1 avenue Napoléon III - BP 308 - 20193 AJACCIO	78298920600027	12006	Dépts 20
CREDIT AGRICOLE COTES D'ARMOR La Croix Tual - PLOUFRAGAN - 22098 SAINT BRIEUC Cedex 9	77745617900020	12206	Dépt 22
CREDIT AGRICOLE FINISTERE 7 route du Loch - 29555 QUIMPER Cedex 9	77813460100013	12906	Dépt 29
CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE 11, avenue Elisée Cusenier - 25084 Besançon Cedex 9	38489939900016	12506	Dépts 25 - 39 - 70 - 90
CREDIT AGRICOLE GUADELOUPE Z.A Petit-Pérou - 97176 Abymes Cedex	31456077200217	14006	Dépt 97-1
CREDIT AGRICOLE ILLE ET VILAINE 45, boulevard de la Liberté - 35000 RENNES	77559084700015	13606	Dépts 35
CREDIT AGRICOLE LA REUNION Parc Jean de Cambière - 97462 SAINT DENIS	31261704600015	19906	Dépt 97-4
CREDIT AGRICOLE LORRAINE 56-58 avenue André Malraux - 57000 Metz CS 71700 - 54017 NANCY Cedex	77561616200365	16106	Dépt 54 - 55 - 57
CREDIT AGRICOLE MARTINIQUE-GUYANE rue Case Nègre - Place d'armes - BP 370 - 97232 Lamentin Cedex 2	31397638300346	19806	Dépts 97-2 - 97-3
CREDIT AGRICOLE MORBIHAN Avenue de Kéranguen - 56956 VANNES Cedex 9	77790381600026	16006	Dépt 56
CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE 27 à 33, GrandPlace - 62000 Arras	44067655900014	16706	Dépts 59 - 62
CREDIT AGRICOLE NORD-MIDI-PYRENEES 219, avenue François Verdier - 81000 Albi	44495383000015	11206	Dépts 12 - 46 - 81 - 82
CREDIT AGRICOLE NORD-EST 25, rue Libergier - 51000 Reims	39415708500017	10206	Dépts 02 - 08 - 51
CRÉDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE 11, boulevard du Président Kennedy - 65000 Tarbes	77698354600032	16906	Dépts 32 - 64 - 65



A quelles banques les liasses fiscales peuvent-elles être transmises ?

■ Groupe CIC

DENOMINATION SOCIALE	SIRET	CODE BANQUE	COUVERTURE GEOGRAPHIQUE
CIC BANQUE BSD - CIN 33, avenue Le Corbusier - 59800 Lille	45550209602250	30027	Dépts 02 - 14 - 27 - 50 - 59 - 60 - 61 - 62 - 76 - 80
CIC BANQUE CIO - BRO 2, avenue Jean-Claude Bonduelle - 44000 Nantes	85580107202664	30047	Dépts 16 - 17 - 18 - 22 - 28 - 29 - 35 - 36 - 37 - 41 - 44 - 45 - 49 - 53 - 56 - 58 - 61 - 72 - 79 - 85 - 86 - 87
CIC EST 31, rue Jean Wenger-Valentin - 67000 Strasbourg	75480071203230	30087	Dépts 08 - 10 - 25 - 39 - 51 - 52 - 54 - 55 - 57 - 67 - 68 - 70 - 77 - 88 - 89 - 90
CIC Ile-de-France 6, avenue de Provence - 75009 Paris	54201638101328	30066	Dépts 75 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95
CIC LYONNAISE DE BANQUE 8, rue de la République - 69001 Lyon	95450797600015	10096	Dépts 01 - 03 - 04 - 05 - 06 - 07 - 13 - 21 - 23 - 26 - 30 - 38 - 39 - 42 - 43 - 48 - 58 - 63 - 69 - 71 - 73 - 74 - 83 - 84
CIC SOCIETE BORDELAISE Cité mondiale - 20, quai des Chartrons - 33000 Bordeaux	45620480900010	10057	Dépts 09 - 11 - 12 - 15 - 19 - 24 - 31 - 32 - 33 - 34 - 40 - 46 - 47 - 64 - 65 - 66 - 81 - 82

■ Groupe BANQUE POPULAIRE

DENOMINATION SOCIALE	SIRET	CODE BANQUE	COUVERTURE GEOGRAPHIQUE
BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE 14 bd de la Trémouille - BP 20810 - 21008 DIJON Cedex	54282035201762	10807	Dépts 01 - 21 - 25 - 39 - 58 - 70 - 71 - 89
BANQUE POPULAIRE OCCITANE 33-43 avenue Georges Pompidou - 31135 BALMA Cedex	56080130000990	17807	Dépts 12 - 31 - 32 - 46 - 47 - 65 - 81 - 82
BANQUE POPULAIRE OUEST 1 place de la Trinité - CS 86434 - 35064 RENNES Cedex	54920040001525	16707	Dépts 22 - 29 - 35 - 50 - 53 - 61 - 72
BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS 76-78, avenue de France - 75204 Paris cedex 13	55200231303041	10207	Dépts 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95
BANQUE POPULAIRE SUD 38 boulevard Georges Clémenceau - 66966 PERPIGNAN Cedex 9	49106425900014	16607	Dépts 07 - 09 - 11 - 30 - 34 - 48 - 66
BANQUE POPULAIRE SUD OUEST 10 quai des Queyries - BP 156 - 33072 BORDEAUX Cedex	45720407101146	10907	Dépts 33 - 40 - 64
BRED BANQUE POPULAIRE 18, quai de la Rapée - 75012 PARIS	55209179500492	10107	Dépts 02 - 14 - 27 - 75 - 76 - 77 - 78 - 92 - 93 - 94 - 95 - 97-1 - 97-2 - 97-3 - 97-4 - 97-5 - 97-6 - 98-4 - 98-6 - 98-7 - 98-8

■ Présentation des accords bancaires par département

DEPARTEMENTS	GRUPE CREDIT MUTUEL	GRUPE CIC	GRUPE CREDIT AGRICOLE	GRUPE BANQUE POPULAIRE
97-1	X		X	X
97-2	X		X	X
97-3	X		X	X
97-4			X	X
97-5				X
97-6				X
98-4				X
98-6				X
98-7				X
98-8				X



A quelles banques les liasses fiscales peuvent-elles être transmises ?

■ Présentation des accords bancaires par département

DEPARTEMENTS	GROUPE CREDIT MUTUEL	GROUPE CIC	GROUPE CREDIT AGRICOLE	GROUPE BANQUE POPULAIRE
01	X	X		X
02	X	X	X	X
03	X	X	X	
04	X	X		
05	X	X	X	
06	X	X		
07	X	X	X	X
08	X	X	X	
09	X	X	X	X
10	X	X		
11	X	X		X
12	X	X	X	X
13	X	X	X	
14	X	X		X
15	X	X	X	
16	X	X	X	
17	X	X	X	
18	X	X	X	
19	X	X	X	
20	X		X	
21	X	X		X
22	X	X	X	X
23	X	X	X	
24	X	X	X	
25	X	X	X	X
26	X	X	X	
27	X	X		X
28	X	X	X	
29	X	X	X	X
30	X	X		X
31	X	X	X	X
32	X	X	X	X
33	X	X	X	X
34	X	X		X
35	X	X	X	X
36	X	X	X	
37	X	X	X	
38	X	X	X	
39	X	X	X	X
40	X	X	X	X
41	X	X	X	
42	X	X		
43	X	X		
44	X	X	X	
45	X	X	X	
46	X	X	X	X
47	X	X	X	X
48	X	X		X
49	X	X	X	



A quelles banques les liasses fiscales peuvent-elles être transmises ?

■ Présentation des accords bancaires par département

DEPARTEMENTS	GRUPE CREDIT MUTUEL	GRUPE CIC	GRUPE CREDIT AGRICOLE	GRUPE BANQUE POPULAIRE
50	X	X		X
51	X	X	X	
52	X	X		
53	X	X	X	X
54	X	X		X
55	X	X		X
56	X	X	X	
57	X	X		X
58	X	X		X
59	X	X	X	
60	X	X		X
61	X	X		X
62	X	X	X	
63	X	X	X	
64	X	X	X	X
65	X	X	X	X
66	X	X	X	X
67	X	X	X	
68	X	X	X	
69	X	X		
70	X	X	X	X
71	X	X		X
72	X	X	X	X
73	X	X		
74	X	X		
75	X	X		X
76	X	X		X
77	X	X		X
78	X	X		
79	X	X	X	
80	X	X		
81	X	X	X	X
82	X	X	X	X
83	X	X	X	
84	X	X		
85	X	X	X	
86	X	X	X	
87	X	X	X	
88	X	X	X	
89	X	X		X
90	X	X	X	
91	X	X		
92	X	X		
93	X	X		X
94	X	X		X
95	X	X		X





- **Les cabinets ont la possibilité de transmettre via jedeclare.com, les liasses fiscales à la Banque de France** pour les entreprises concernées –**qui réalisent un chiffre d'affaires hors taxes égal ou supérieur à 750 000 euros**- dès lors que la fonction d'envoi à la Banque de France a été implémentée dans le logiciel habituel de déclaration fiscale (agrée EDIFICAS pour la DGFIP)
- **Il suffit au cabinet de désigner dans son logiciel la Banque de France comme destinataire** des feuillets fiscaux nécessaires à la cotation (2050 à 2059G pour le régime normal ou 2033 A à G pour le régime simplifié) sans transmission des autres feuillets "sensibles" adressés à la DGFIP (2065...). Les logiciels seront adaptés pour permettre l'envoi le plus automatique possible à la Banque de France.
- **Pour cette première année**, il est aussi possible d'utiliser la même fonction que l'envoi vers les banques commerciales en indiquant comme destinataire la Banque de France.
- **Le formulaire d'autorisation de l'entreprise :**

Pour la campagne fiscale à venir, l'entreprise devra avoir signé le formulaire d'autorisation qui matérialise son accord.

En septembre et octobre 2009, les 280 000 entreprises concernées ont reçu un courrier personnalisé pour recueillir leur accord pour une collecte sous forme dématérialisée de leurs bilans, et leur autorisation de les traiter, les coter et les diffuser à la profession bancaire.

Le formulaire d'autorisation est à retourner dès à présent signé, à l'établissement Banque de France dont dépend l'entreprise. L'expert-comptable, agissant sur mandat de l'entreprise, en conserve un exemplaire.

Un modèle d'autorisation est téléchargeable en vous connectant sur www.jedeclare.com





■ **Informations Banque de France à paramétrer dans vos logiciels :**

Code Banque de France : 30001

Siret Banque de France : 572-104-891 00013

Adresse Banque de France : 1 rue de la Vrillière - 75001 Paris 1

■ **Formulaires de la déclaration fiscale éligibles :**

BIC Simplifié

2033A – Bilan simplifié

2033B – Compte de résultat simplifié

2033C – Immobilisations – Amortissements – Plus-values et moins-values

2033D – Relève des provisions – Amortissements dérogatoires – Déficit reportables

2033F – Composition du capital social 2033G – Filiales et participations

BIC

2050 – Bilan Actif

2051 – Bilan – passif avant répartition

2052 – Compte de résultat de l'exercice en liste

2053 – Compte de résultat de l'exercice (suite)

2054 – Immobilisations

2054Bis – Ecarts de réévaluation sur immobilisations amortissables

2055 – Amortissements

2056 – Provisions inscrites au bilan

2057 – Etat des échéances des créances

et des dettes à la clôture de l'exercice

2058A – Détermination du résultat fiscal

2058B – Déficit, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles

2058C – Tableau d'affectation du résultat et renseignement divers

2059F – Composition du capital social

2059G – Filiales et participations



- Pourquoi la notion de CODE BANQUE est-elle fondamentale dans le cadre de l'envoi par jedeclare.com des liasses fiscales vers les banques ?



C'est la présence du code de la banque dans le flux EDI-TDFC qui va permettre à jedeclare.com d'envoyer les liasses aux bonnes banques destinataires

- ✓ **ADS** : Avis de Dépôt Signé : jedeclare.com confirme que la liasse a bien été réceptionnée par le portail
- ✓ **ACS** : Avis de Contrôle Syntaxique : jedeclare.com confirme que le flux EDI ne présente pas d'anomalies
- ✓ **ARS** : Avis de Réception Signé : jedeclare.com confirme que la liasse a bien été réceptionnée par la banque destinataire

- Pourquoi les notions de SIRET et de RIB sont-elles fondamentales dans le cadre de l'envoi par jedeclare.com des liasses fiscales vers les banques ?



La saisie et la mise à jour des SIRET et des RIB qui sera faite dans le dossier du client, tant sur le portail que dans les outils de production, va permettre au cabinet de bénéficier de la gratuité des relevés ou de conditions bancaires préférentielles et/ou d'une rétribution



■ Formalité initiale

Un cabinet déjà abonné à jedeclare.com et pratiquant les télédéclarations EDI-TDFC vers la DGFIP n'a **aucune formalité supplémentaire à effectuer**, ni sur jedeclare.com, ni vers la banque partenaire.

Vous vérifiez simplement que votre cabinet est mandaté par votre client pour adresser les liasses à la banque.

Cette condition est remplie soit par l'intermédiaire du mandat général signé entre votre cabinet et votre client, soit par un mandat spécifique, à faire signer et à conserver au cabinet.

Le modèle de mandat ci-après est photocopiable. Il est également téléchargeable sur www.jedeclare.com

■ L'envoi effectif des liasses aux banques

1. Identification / sélection de la banque destinataire

Le code banque permet la désignation de la banque destinataire. La liste des banques partenaires se trouve sur www.jedeclare.com.

Ce code permet de voir apparaître la banque dans la liste des destinataires possibles où il convient de la sélectionner. La liasse est toujours envoyée à la Banque, sans indication de l'agence, ce sont les traitements internes à l'établissement bancaire qui assurent l'acheminement final.

2. Envoi de la liasse à destination de la banque par jedeclare.com

La génération des liasses pour les banques est réalisée par les mêmes menus que ceux qui sont utilisés pour l'envoi des liasses à la DGFIP ou aux OGA.

Les banques deviennent destinataires des liasses au même titre que les destinataires habituels".

Chaque liasse peut être envoyée à une ou plusieurs banques du client.



Avec Garmed Liasse,

**votre client donne son autorisation
avant l'envoi effectif de la liasse à sa banque.**



■ **Quels sont les états fiscaux qui doivent être communiqués aux banques selon le cahier des charges EDIFICAS ?**

- ✓ **Tous régimes confondus** : F-IDENTIF (Imprimé d'identification du déclarant)
- ✓ **BNC** : 2035A, 2035B, 2035SUITE
- ✓ **BA Simplifié** : 2139A, 2139B, 2139E
- ✓ **BA** : 2144, 2145, 2146, 2146BIS, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151BIS, 2151TER
- ✓ **BIC Réel Simplifié** : 2033A, 2033B, 2033C, 2033D
- ✓ **BIC Réel Normal** : 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058C



AUTORISATION DE TRANSMISSION DE LIASSE FISCALE

.....

L'ENTREPRISE :

Représenté par :

Ayant tout pouvoir à cet effet

Autorise le Cabinet :

A télétransmettre chaque année la liasse fiscale qui la concerne

À destination des banques :

A :

Le :

Signature :



Générer les liasses pour les banques avec la solution de l'éditeur AZUR CONCEPTION

1ère Etape : Identification des banques destinataires

Version 5.8.1 du 30/03/2007
Date du jour : 05/05/2007
Localisation : H:\MVA\AC\PC\DATA1

Deviser en euros : TEST, TestCH - Devise : EUR, Euro
Comptable : 50 comptes - 27 Auklans
Service comptable : Du 01/01/2006 au 31/12/2006

- La saisie du SIREN et du NIC n'est pas rendue obligatoire
- Le renseignement de la zone « Code banque destinataire » permet à jedeclare.com d'identifier la banque qui doit être destinataire de la liasse envoyée
- Les adresses et les codes des banques partenaires se trouvent en pages 6 et 7 et sur jedeclare.com

2ème Etape : Sélection des banques destinataires pour le dossier client

Version 5.8.1 du 30/03/2007
Date du jour : 05/05/2007
Localisation : H:\MVA\AC\PC\DATA1

Deviser en euros : TEST, TestCH - Devise : EUR, Euro
Comptable : 50 comptes - 27 Auklans
Service comptable : Du 01/01/2006 au 31/12/2006

- La nouvelle banque qui a été paramétrée apparaît maintenant dans la liste des destinataires possibles
- Dans le cas d'un envoi aux banques, vous ne pouvez pas sélectionner de destinataires supplémentaires autres que des banques
- Les banques deviennent destinataires des liasses au même titre que les destinataires «habituels»

3ème Etape : Envoi des liasses à destination des banques par jedeclare.com

Version 5.8.1 du 30/03/2007
Date du jour : 05/05/2007
Localisation : H:\MVA\AC\PC\DATA1

Deviser en euros : TEST, TestCH - Devise : EUR, Euro
Comptable : 50 comptes - 27 Auklans
Service comptable : Du 01/01/2006 au 31/12/2006

- La génération et l'envoi des liasses à destination des banques sont réalisés par les mêmes menus que ceux qui sont utilisés pour l'envoi des liasses à la DGI ou aux OGA



Générer les liasses pour les banques avec la solution de l'éditeur CADOR-DORAC

1ère Etape : Identification des banques destinataires

Gestion des destinataires

Destinataire

Code : **BANQUE**

Désignation : BANQUE TEST

Type de destinataire

Banque Entreprise

Cabinet d'expertise comptable Organisme de gestion

Commissaire aux comptes Greffe du tribunal de commerce

SIREN : 123454564 NIC : 99877

Adresse

4 Place Jean Jaurès

37000 TOURS

Informations complémentaires

Téléphone : 02 47 00 00 00 Fax : 02 47 00 00 01

E-mail :

Envoi direct au destinataire

TEDECO

Code banque destinataire : 58786

Ajouter

Supprimer

Annuler

Rechercher

Fermer

- La saisie du SIREN et du NIC n'est pas rendue obligatoire
- Le renseignement de la zone « Code banque destinataire » permet à jedeclare.com d'identifier la banque qui doit être destinataire de la liasse envoyée
- Les adresses et les codes des banques partenaires se trouvent en pages 6 et 7 et sur jedeclare.com

2ème Etape : Sélection des banques destinataires pour le dossier client

Génération EDI-TDFC

Information Destination Etats

Chemin de création du fichier

Partenaire EDI

ECM ASSOCIATION - ASS

Destinataires

Code	Libellé	Type	Désélectionner
AGRICOLE	OG AGRICOLE	OGA	
<input checked="" type="checkbox"/>	BANQUE	BANQUE TEST	BDE
CECI	CABINET EXPERTISE COMPTABLE	CEC	
CECAL	ORGANISME DE GESTION	OGA	
DGI	Destinataire DGI	DGI	

Gestion envoi...

Génération

Fermer

- La nouvelle banque qui a été paramétrée apparaît maintenant dans la liste des destinataires possibles
- Dans le cas d'un envoi aux banques, vous ne pouvez pas sélectionner de destinataires supplémentaires autres que des banques
- Les banques deviennent destinataires des liasses au même titre que les destinataires «habituels»

3ème Etape : Envoi des liasses à destination des banques par jedeclare.com

Génération EDI-TDFC

Information Destination Etats

Renseignements divers

Type de dossier : BIC

Régime du dossier : IS

Type Imposition du dossier : RN

Numéro SIRET : 40520695000035

Chiffres clés

Chiffre d'affaires : 255 119 00

Total du bilan : 208 869 17

Résultat comptable : 133 705 39

Résultat fiscal : 133 705 39

Total charges : 215 453 43

Total produits : 349 158 82

Arrêt d'activité : (Cession/Décès/Vide) Accusé de réception Essai d'échange

Millésime cerfas : 2007 Dépôt provisoire : / /

A cocher dans le cas d'un 1er envoi réel

Envoi par e-mail au(x) destinataire(s) Envoi par e-mail au client

Déclaration visée par un Expert-Comptable

!!!! NON RENSEIGNE !!!!

Attestation DG Num. d'orig. de la déclar. fisc. :

Certification par l'expert-comptable

Signé Non-signé

Echange du 12/07/2007 à 16:46

Gestion envoi...

Génération

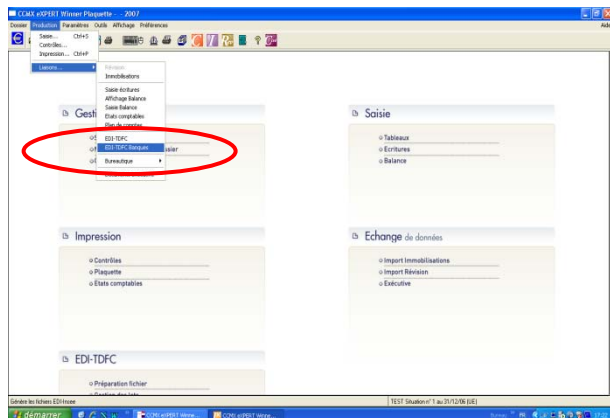
Fermer

- La génération et l'envoi des liasses à destination des banques sont réalisés par les mêmes menus que ceux qui sont utilisés pour l'envoi des liasses à la DGI ou aux OGA



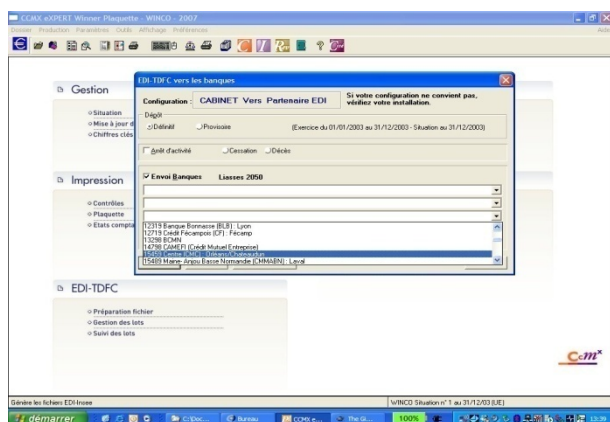
Générer les liasses pour les banques avec la solution de l'éditeur CCMX

1ère Etape : Sélection de la fonction dédiée à l'envoi des liasses vers les banques



- Une fonction est dédiée à l'envoi des liasses vers les banques
- La liasse qui est envoyée à une banque peut avoir été préparée normalement et envoyée ou non à destination de la DGI et/ou des OGA

2ème Etape : Sélection des banques destinataires pour le dossier client



- Les listes déroulantes permettent de sélectionner les banques qui sont destinataires de la liasse envoyée
- Possibilité de sélection d'une à trois banques destinataires par envoi
- La liste des banques partenaires de jedeclare.com (présentée en pages 6 et 7 et sur jedeclare.com) est mise à jour dans le progiciel en fonction des accords qui sont signés

3ème Etape : Envoi des liasses à destination des banques par jedeclare.com

The screenshot shows the 'Rapport sur le détail de la liasse' window. The table displays the following data:

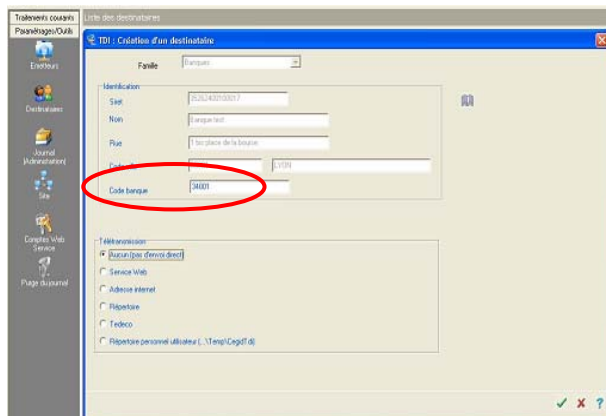
MES	AGE	BANQUE	Libellé EDI	Contenu	Complément	Tableau CCMX
F-IDENTIF			Données d'identification - DGI	INFO		
2050			2050 Bilan actif	INFO		2050
2051			2051 Bilan passif	INFO		2051
2052			2052 Compte de résultat	INFO		2052
2053			2053 Compte de résultat-suite	INFO		2053
						20531
						20532
2054			2054 Immobilisations	INFO		2054
2055			2055 Amortissements	INFO		2055
2056			2056 Provisions inscrites au bilan	INFO		2056
						20561
						20562
						20563
						20564
						20565

- La génération et l'envoi des liasses à destination des banques sont réalisés par les mêmes menus que ceux qui sont utilisés pour l'envoi des liasses à la DGI ou aux OGA
- Le suivi de l'acheminement des messages est différencié pour les banques



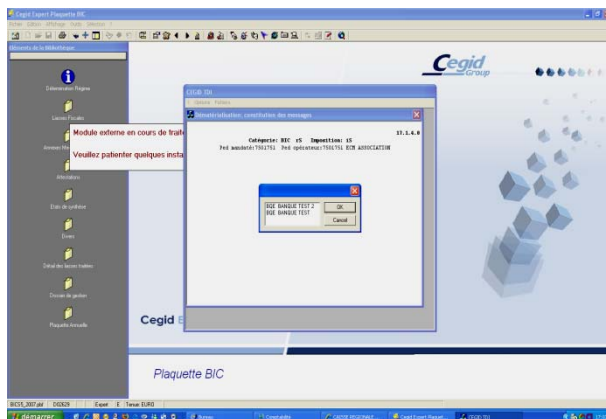
Générer les liasses pour les banques avec la solution de l'éditeur CEGID

1ère Etape : Identification des banques destinataires



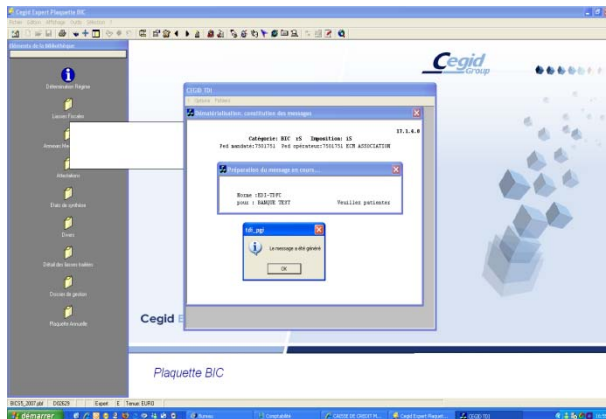
- La zone « Code banque » permet à jedeclare.com d'identifier la banque destinataire de la liasse
- Les adresses, les SIRET et les codes des banques partenaires se trouvent en pages 6 et 7 et sur jedeclare.com

2ème Etape : Sélection des banques destinataires pour le dossier client



- Les banques apparaissent dans la liste des destinataires possibles

3ème Etape : Envoi des liasses à destination des banques par jedeclare.com

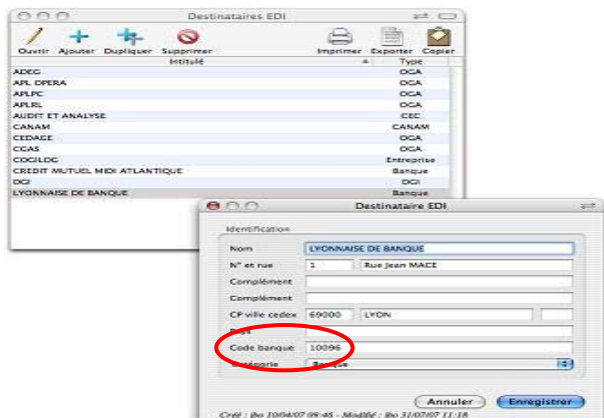


- La génération et l'envoi des liasses à destination des banques sont réalisés par les mêmes menus que ceux qui sont utilisés pour l'envoi des liasses à la DGI ou aux OGA
- On peut dans une même opération générer des messages pour la DGI, l'OGA, une ou plusieurs banques ou aussi générer des envois vers les banques à la demande



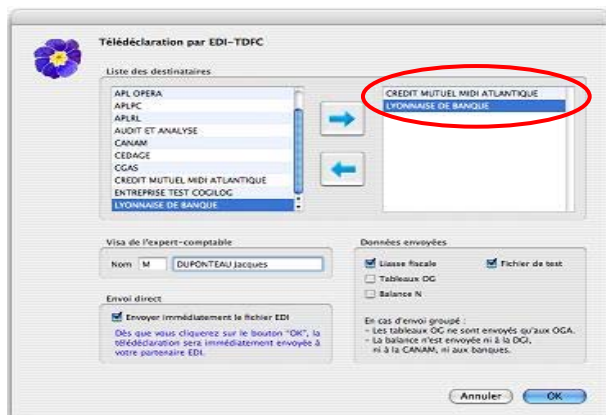
Générer les liasses pour les banques avec la solution de l'éditeur COGILOG

1ère Etape : Identification des banques destinataires



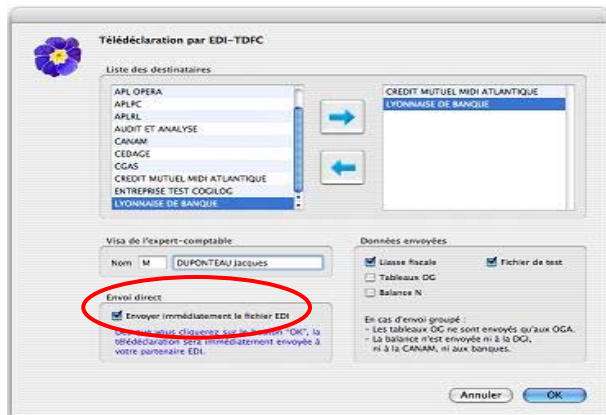
- Le renseignement de la zone « Code banque » permet à jedeclare.com d'identifier la banque qui doit être destinataire de la liasse envoyée
- Les adresses et les codes des banques partenaires se trouvent en pages 6 et 7 et sur jedeclare.com

2ème Etape : Sélection des banques destinataires pour le dossier client



- La nouvelle banque qui a été paramétrée apparaît maintenant dans la liste des destinataires possibles
- Les banques deviennent destinataires des liasses au même titre que les destinataires «habituels»

3ème Etape : Envoi des liasses à destination des banques par jedeclare.com

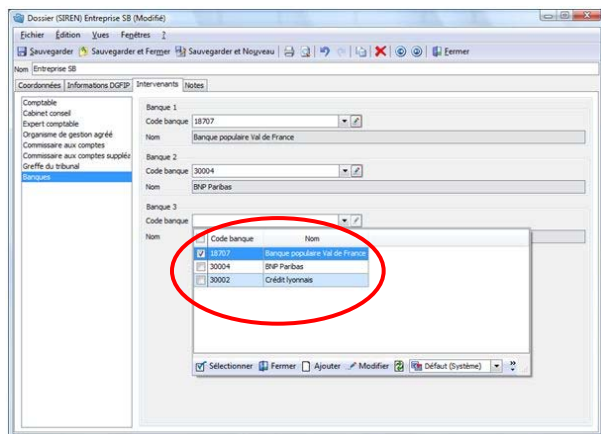


- La génération et l'envoi des liasses à destination des banques sont réalisés par les mêmes menus que ceux qui sont utilisés pour l'envoi des liasses à la DGI ou aux OGA
- Chaque liasse peut être envoyée à une ou plusieurs banques du client



Générer les liasses pour les banques avec la solution de l'éditeur EBP Informatique

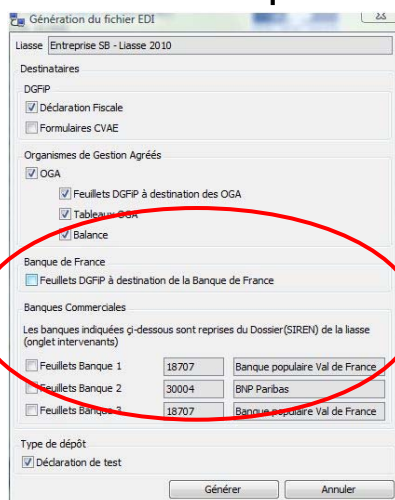
1ère Etape : Identification des banques destinataires



Le renseignement de la zone «Code banque» permet à jedeclare.com d'identifier la banque qui doit être destinataire de la liasse envoyée

Les adresses et les codes des banques partenaires se trouvent en page 5 de ce guide et sur le site www.jedeclare.com

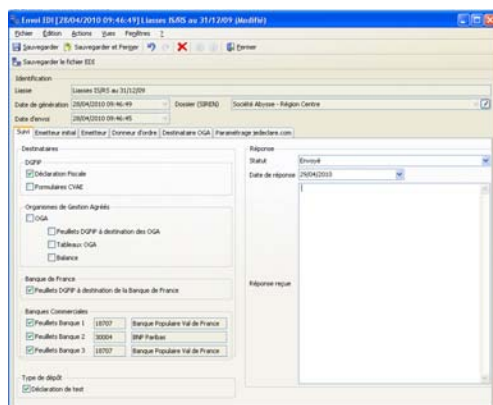
2ème Etape : Sélection des banques destinataires pour le dossier client



La génération et l'envoi des liasses à destination des banques sont réalisés par les mêmes menus que ceux qui sont utilisés pour l'envoi des liasses à la DGFiP ou aux OGA

Sélection des banques destinataires : Banque de France et Banque(s) Commerciale(s) paramétrée(s) dans le dossier client.

3ème Etape : Envoi des liasses à destination des banques par jedeclare.com

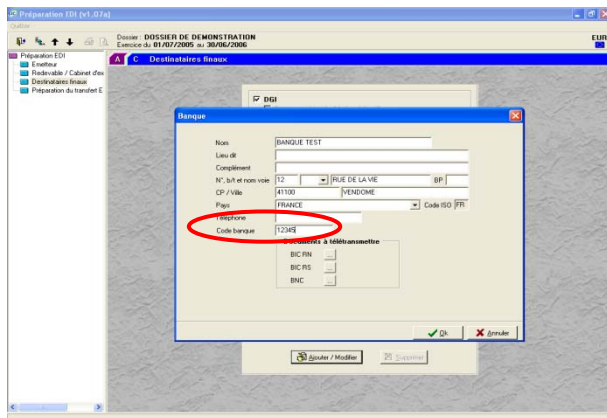


Un suivi précis des télédéclarations est disponible depuis le logiciel : date de la génération, date d'envoi, statut (accepté, refusé, erreur...), avec explications des éventuelles erreurs constatées.



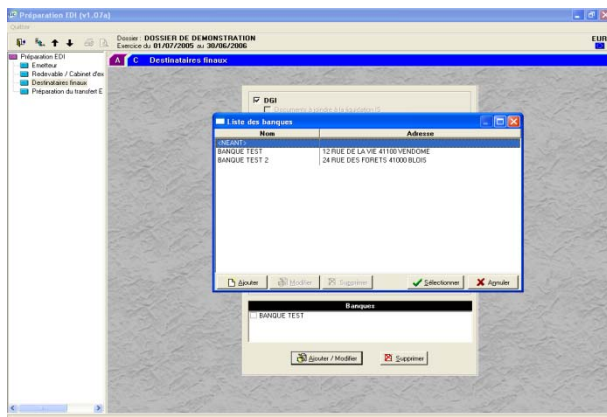
Générer les liasses pour les banques avec la solution de l'éditeur EIC

1ère Etape : Identification des banques destinataires



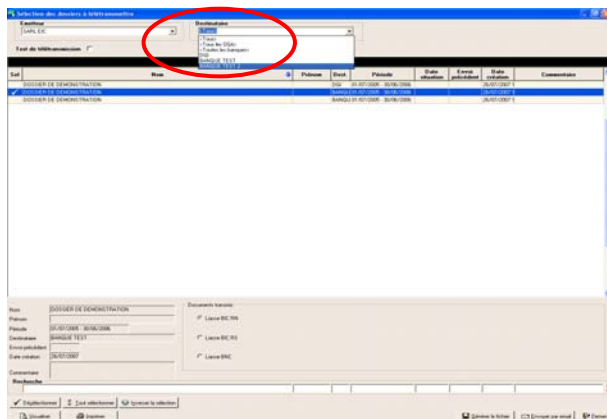
- Identification réalisée dans PRO'FI
- Le renseignement de la zone « Code banque » permet à jedeclare.com d'identifier la banque qui doit être destinataire de la liasse envoyée
- Les états transmis à la banque sont sélectionnés par ce menu
- Les adresses et les codes des banques partenaires se trouvent en pages 6 et 7 et sur jedeclare.com

2ème Etape : Sélection des banques destinataires pour le dossier client



- La nouvelle banque qui a été paramétrée apparaît maintenant dans la liste des destinataires possibles pour le dossier
- Une fois les banques définies dans le dossier, elles sont conservées et il s'agit simplement de sélectionner celles qui sont destinataires de la liasse fiscale avant de générer l'envoi

3ème Etape : Envoi des liasses à destination des banques par jedeclare.com

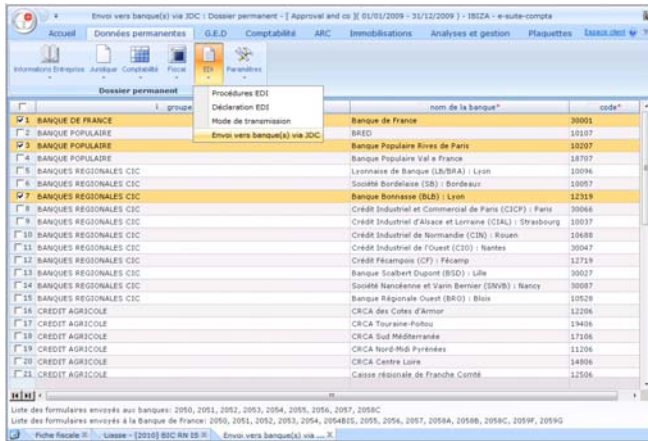


- La génération et l'envoi des liasses à destination des banques sont réalisés par les menus habituels
- Pour valider l'envoi des fichiers générés précédemment, la télétransmission finale individuelle ou groupée va s'effectuer à partir de la liste des dossiers du menu Fédérateur
- Chaque liasse peut être envoyée à une ou plusieurs banques du client



Générer les liasses pour les banques avec la solution de l'éditeur IBIZA Software

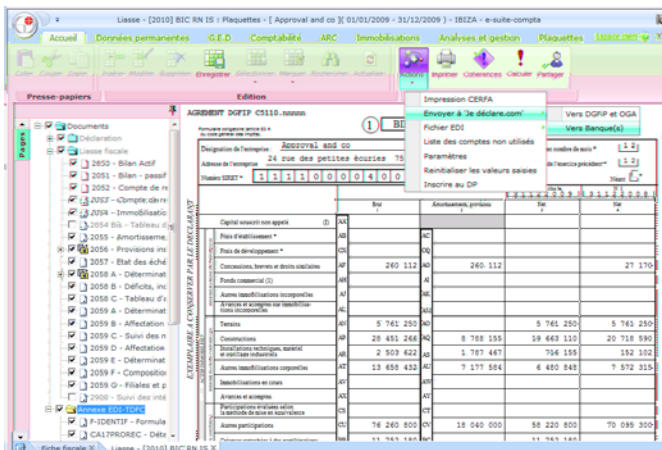
1ère Etape : Identification des banques destinataires pour le dossier client



La liste des banques partenaires « jedeclare.com » est actualisée par IBIZA.

Les banques destinataires sont sélectionnées pour chaque dossier et gardées d'exercice en exercice dans les données permanentes.

2ème Etape : Envoi des liasses à destination des banques par jedeclare.com

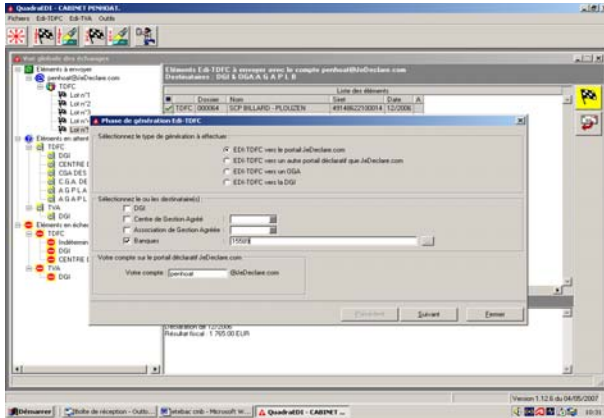


La génération des liasses vers les banques est réalisée de la même façon que vers la DGFIP ou les OGA, via le WebService de jedeclare.com



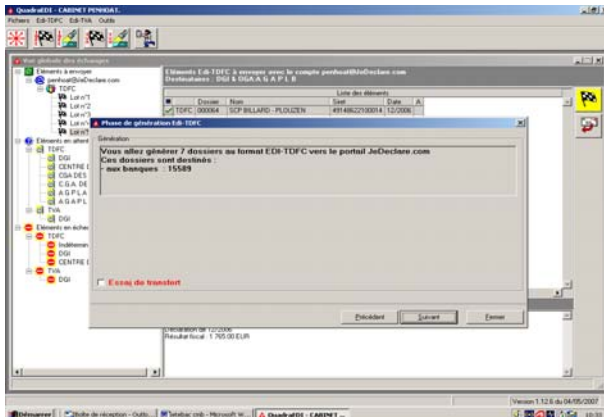
Générer les liasses pour les banques avec la solution de l'éditeur QUADRATUS

■ 1ère Etape : Sélection des banques destinataires pour le dossier client



- Une liste déroulante permet de sélectionner les banques qui sont destinataires de la liasse envoyée
- Possibilité de sélection de plusieurs banques destinataires par envoi
- La liste des banques partenaires de jedeclare.com se trouve en pages 6 et 7 et sur jedeclare.com

■ 2ème Etape : Envoi des liasses à destination des banques par jedeclare.com



- La génération des liasses pour les banques est réalisée par les mêmes menus que ceux qui sont utilisés pour l'envoi des liasses à la DGI ou aux OGA



Rétribution lors de l'envoi des liasses

■ Envoi de la liasse fiscale aux banques commerciales partenaires jedeclare.com

Cas n°1		
Je n'ai pas opté pour la gratuité		
	Pour ce dossier :	Rétribution
	Je collecte les relevés	Gratuité des frais bancaires de collecte des relevés
	Je ne collecte pas les relevés	Crédit de 2,5 € par liasse envoyée
Cas n°2		
J'ai opté pour la gratuité		
	Pour ce dossier :	Rétribution
	Je collecte les relevés	Gratuité des frais bancaires de collecte des relevés
	Je ne collecte pas les relevés	Remboursement de 2 dossiers DUCS-EDI (soit 6 euros par liasse envoyée)



www.jedeclare.com

- ✓ Vous inscrire.
- ✓ Télécharger les formulaires :mandat, convention...
- ✓ Connaître la liste des destinataires :banques, OGA, destinataires DUCS et DADS-U.
- ✓ Connaître la tarification.
- ✓ Et bien sûr l'**espace privé** pour :
 - Créer vos comptes, dossiers...
 - Envoyer et suivre vos télédéclarations.
 - Mettre en oeuvre les services jedeclare.com : collecte des relevés bancaires, archivage, GARMED...
- ✓ - Suivre votre consommation et votre facturation.

■ **www.jedeclare.info**

- ✓ **Le site internet** dédié à toute les actualités jedeclare.com
- ✓ **Les fiches** rapides de mise en œuvre des téléprocédures.
- ✓ **Les guides complets** de mise en oeuvre. Conçus par éditeur de logiciel, ils vous guident pas à pas dans la mise en oeuvre des téléprocédures et services.
- ✓ **La presse** pour retrouver en ligne tous les articles publiés dans SIC, les communiqués.
- ✓ **Les e-mailing** : pour ne rien manquer des informations et nouveautés.
- ✓ **Les supports d'animations** thématiques à télécharger.
- ✓ **La vie du Club** des utilisateurs jedeclare.com.
- ✓ **Les rencontres en région**

■ **Hotline et accompagnement des cabinets dans la mise en œuvre des services**

- ✓ Tél : 08 90 71 06 13
- ✓ assistance@jedeclare.info

■ **Service Abonnement**

- ✓ abonnement@jedeclare.info

■ **Service Facturation**

- ✓ facturation@jedeclare.info

■ **Service Commercial**

- ✓ Pierre COLLE – Tél : 01 44 15 62 99 – email : pierre.colle@jedeclare.info





Club jedeclare.com – 19 rue Cognacq Jay – 75341 Paris Cedex 07
Téléphone : 01 44 15 60 00 – Télécopie : 01 44 15 90 05
www.jedeclare.info - email : clubjdc@jedeclare.info

